

Introduction : Citoyenneté

Catherine Neveu *LAIOS (CNRS-EHESS) France*

Ce dossier thématique trouve son origine dans une session organisée lors de la Conférence de la Casca à London (Ontario) en mai 2004¹. S'il s'agissait au départ d'interroger les pratiques contemporaines dites de « démocratie locale », les contributions rassemblées, toutes ancrées dans des situations localisées, ont progressivement permis d'élargir le propos et de se situer pleinement dans la problématique de cette conférence « Citoyenneté et espace public ».

Dans un article récent, Ong (1999) souligne les deux contributions principales, selon elle, de la réflexion anthropologique aux débats sur la citoyenneté. Elle évoque d'une part un ensemble de travaux portant sur les droits et les minorités, et l'articulation entre égalité et différences; et d'autre part une problématisation des dimensions spatiales de la citoyenneté, les évolutions politiques et économiques contemporaines étant venues distendre l'isomorphie, par ailleurs largement illusoire, entre État-nation, populations et cultures (Gupta et Ferguson 1999). Comme le souligne de son côté Werbner, si l'anthropologie peut contribuer à l'analyse de la citoyenneté, ce n'est pas seulement « parce (qu'elle) étudie l'impact de l'État sur le local, ou les significations de l'activisme, mais parce que d'un point de vue théorique, le sujet de l'anthropologie a toujours été "la différence" et "l'identité," le particulier et l'universel, les dynamiques d'inclusion et d'exclusion » (Werbner 1998:6). C'est bien autour de ces enjeux que les contributions rassemblées ici proposent une série de réflexions, qu'elles s'interrogent sur la capacité de l'État australien à incorporer les Aborigènes, sur les régimes de citoyenneté à l'œuvre autour du musée du District Six de Cape Town, ou sur les fondements de processus d'ethnisation dans deux villes européennes.

Approches anthropologiques de la citoyenneté

S'il fallait brièvement comparer les approches anthropologiques de la citoyenneté à celles mises en œuvre par

d'autres disciplines, ce qui les caractériserait le mieux serait sans doute la volonté de s'intéresser à sa « fabrique » sociale et politique² et d'en déstabiliser les théories par un regard critique et empiriquement fondé. Du côté de la science politique en effet, la « citoyenneté » a fait l'objet d'une multitude de travaux, qu'il se soit agi d'en retracer les conditions historiques d'émergence dans ses versions antiques ou modernes, d'analyser les modalités concrètes de sa mise en œuvre ou d'en préciser les conditions d'exercice dans différentes périodes, ou encore d'en définir les contours du point de vue de la philosophie politique. Déloye rappelle également que les sciences juridiques, abordant la citoyenneté d'abord et avant tout comme un statut, étudient plutôt les critères d'accès à la citoyenneté et le contenu des droits et obligations ainsi définis (Déloye 1994). Quant à la théorie politique, toujours selon Déloye, elle s'intéresse aux conditions de l'obligation civique et aux liens qu'entretient le concept de citoyenneté avec les concepts voisins de nation et de démocratie, tandis que l'histoire examinerait les événements ayant favorisé l'extension progressive d'un tel rôle social (Déloye 1994). Mais cette diversité des approches laisse tout de même la part belle aux approches théoriques et normatives, les travaux empiriques restant beaucoup plus rares et la citoyenneté y étant assez généralement conçue à la fois comme conformité à un rôle social et statut vis-à-vis de l'État.

Un des premiers apports de l'anthropologie à une compréhension plus fine des processus de citoyenneté réside donc bien dans la capacité de cette discipline à ancrer ses analyses dans leur observation empirique, et de le faire à la fois en élargissant la focale et en variant les lieux de cette observation, notamment par une attention au point de vue « des gouvernés ». Mais par un effet classique, loin de se limiter à doter d'un peu plus de « chair » un objet problématisé (ou non d'ailleurs) et conceptualisé par d'autres, une telle approche permet en retour de porter un regard critique sur les théories de la citoyenneté elles-mêmes, ainsi que sur les modes de délimitation de ses « frontières ».

L'intérêt de l'anthropologie pour les enjeux de citoyenneté est relativement récent, et il faut bien reconnaître que ces travaux ne progressent pas partout au même rythme, ni ne suscitent partout le même type de questionnement. Si la recherche française est ici particulièrement en retard³, dans la littérature de langue anglaise, on peut distinguer des approches qui la considèrent du point de vue de ses liens avec la culture, soit, de manière assez traditionnelle pour la discipline, pour les estimer indissociables (Nic Craith 2004), soit pour analyser comment la citoyenneté est influencée (*informed*) par la cul-

ture (Rosaldo 1999). D'autres réfutent au contraire, sur ce même objet, une approche qui serait inspirée par une grille de lecture « culturaliste », pour s'intéresser aux modèles de citoyenneté mis en œuvre dans les politiques publiques (voir entre autres Bénéï 2005; Shore et Wright 1997), ou plus largement, proposés par les États (Ong 1999). C'est dans une optique qui allie les deux approches que se situe McDonald dans ce dossier, quand elle se demande, à travers l'analyse des pratiques des Wijaduri, jusqu'où l'État (libéral ?), ici australien, peut « accommoder » une diversité des cultures sans contredire son propre éthos.

Que la question des relations complexes entre citoyenneté et culture constitue un sujet de prédilection pour les anthropologues n'a rien de surprenant; tout d'abord parce qu'elle permet de traiter, à partir d'un objet spécifique, d'une des questions qui a longtemps mobilisé cette discipline, celle des dimensions culturelles des phénomènes sociaux. Or comme le souligne Jean Leca (1991), la citoyenneté, comme la nationalité⁴, étant des constructions sociales arbitraires, elles sont à ce titre ouvertes à l'enquête empirique, de même que l'est l'ethnicité, un des objets de prédilection de l'anthropologie. Werbner nous invite ainsi à explorer les modes d'articulation entre discours sur la citoyenneté et processus sociaux et politiques. Repérer les multiples tensions et contradictions entre discours (et théories) dominantes de la citoyenneté d'une part, et réalités des représentations et des pratiques, tant sociales qu'institutionnelles d'autre part, constitue dès lors un enjeu important pour saisir les multiples manières par lesquelles telle conception historiquement située de la citoyenneté vient accompagner, soutenir ou à l'inverse, constituer un obstacle dans les mouvements politiques et sociaux traversant une société. Ainsi, mes propres recherches (Neveu 1998, 2003) auprès de mouvements associatifs rassemblant des jeunes Français d'origine post-coloniale ont montré à quel point le recours au vocable de citoyenneté peut constituer pour eux à la fois un obstacle, quand il permet aux autorités étatiques de les maintenir dans les limbes d'une « intégration » toujours à accomplir; et une ressource, quand il leur permet de s'appuyer sur le discours de l'égalité indifférenciée pour revendiquer une égalité et une reconnaissance réelles. Les discours sur la citoyenneté sont alors effectivement « un processus culturel de manière inhérente », comme le soutient Nic Craith (2004), dans la mesure où ils portent un ensemble de représentations quant à l'image du « vrai citoyen », non pas tant ici au regard de « bonnes pratiques » qu'il faudrait mettre en œuvre pour être reconnus comme tels, qu'en terme de visibilité sociale et politique. Cette « citoyenneté culturelle » (*cultural citizenship*) est alors

plus proche de l'analyse qu'en propose Rosaldo (1999), quand il souligne à quel point l'exclusion dont sont victimes les Latinos aux États-Unis découle de la non-reconnaissance de leur appartenance pleine et entière à la collectivité des citoyens étatsuniens⁵. Mais à l'inverse de Nic Craith, qui tend à réduire la question de la culture à celle de l'ethnicité, dans une vision « culturaliste », reconnaître la dimension culturelle de la citoyenneté consiste plutôt à analyser à la fois « comment ces catégories clés—citoyenneté et culture—sont constituées à nouveaux frais (et sont transformées dans ce processus) dans les pratiques quotidiennes de gens ou de peuples particuliers dans des périodes et des espaces particuliers » (Ousourroff et Toren 2005:209); et la nature profondément politique de « la culture » :

La culture est politique parce que les significations sont constitutives des processus qui, implicitement ou explicitement, cherchent à redéfinir le pouvoir social. C'est à dire que quand des mouvements déploient des conceptions alternatives de la femme, de la nature, de la "race," de l'économie, de la démocratie ou de la citoyenneté, qui déstabilisent les significations culturelles dominantes, ils mettent en œuvre une "cultural politics." [Alvarez et al. 1998]

Ce que nous montrent donc nombre de travaux anthropologiques prenant la citoyenneté comme « porte d'entrée » de leurs analyses, c'est l'extrême versatilité de cette notion, et des usages qui peuvent en être faits. Mais s'agissant des modèles de citoyenneté à l'œuvre, la question est aussi celle de la position (localisation) des chercheurs; une lecture un peu attentive et comparative des travaux portant sur ce thème laisse apparaître en effet un risque constant dans nos propres analyses : celui de ne parvenir que partiellement à nous défaire de ces fameux « modèles », dont la prégnance peut parfois amener à prendre une version spécifique de la citoyenneté (sa conception, son rôle) pour sa définition générale. Autrement dit, il nous faut être attentif à ne pas construire nos propres analyses critiques à partir d'une conception spécifique, historiquement et socialement située, de la citoyenneté⁶. La réflexion récente de Ong sur le « libéralisme asiatique » en constitue un bon exemple. Dans un article intitulé « Clash of Civilisation or Asian Liberalism ? », elle souhaite battre en brèche le discours sur le « choc des civilisations », opposant un individualisme occidental à un holisme et un éthos collectiviste des sociétés asiatiques; en analysant le modèle de citoyenneté proposé par des États des tigres de l'Asie (la Malaisie et Singapour notamment), cette auteure souligne que, loin de refléter de quelconques « valeurs asiatiques » atemporelles, celui-ci est parfaite-

ment adapté aux conditions contemporaines de la mondialisation économique, et produit des citoyens aux qualités et aux attentes certes différentes de ceux « produits » à l'ouest, mais tout aussi modernes. Si on ne peut que suivre Ong dans sa volonté de dépasser les explications mécaniquement culturalistes au profit d'une prise en compte des projets politiques des États, il n'en reste pas moins qu'elle reproduit d'une certaine manière un clivage par trop binaire opposant à un modèle de citoyenneté dans lequel les politiques publiques (éducation, formation, logement, emploi...) revêtent une dimension pédagogique importante (celle des Tigres de l'Asie), un modèle « occidental » dans lequel ne seraient valorisés que les droits et libertés individuels. D'une part parce que ce dernier modèle, strictement libéral, n'en est qu'un parmi d'autres qui circulent actuellement dans les sociétés occidentales; d'autre part parce la centralité du rôle pédagogique d'un État protecteur a pu être repérée ailleurs dans des termes assez similaires à propos d'autres périodes historiques, en France par exemple. Ainsi, Ong estime que « plus qu'en Occident, l'État libéral asiatique joue un rôle pédagogique en éduquant le public au sens éthico-politique de la citoyenneté. Une expertise en sciences sociales et humaines est déployée afin de fournir "un certain style de raisonnement" » (Ong 1999:58). Comment ne pas rapprocher ce constat de celui établi par Déloye (1994) à partir de l'analyse du conflit déclenché par la « loi des écoles sans Dieu » en France en 1882 ? En s'attachant à produire un individu-citoyen qui accepte d'être gouverné et soit capable de discipliner ses propres actes et passions (« favoriser à la fois le gouvernement de soi et la soumission volontaire à un gouvernement dorénavant élu au suffrage universel »), la politique des moralistes républicains du début du XX^e siècle relève clairement pour Déloye d'une stratégie de gouvernementalité telle que définie par Foucault : « Il s'agit pour les pédagogues de la République de faire apparaître un type de rationalité qui serait intrinsèque à l'art du gouvernement démocratique : l'autodiscipline des citoyens » (Déloye 1994:27).

Le « rôle pédagogique » de l'État ne serait donc pas plus important en Asie qu'en Europe, comme le montre la manière dont l'école est devenue, au début du XX^e siècle en France, l'arène centrale de formation d'un citoyen conforme aux conceptions politiques de la République d'alors. Il ne s'agit pas d'un « simple » décalage dans le temps, comme pourrait le prétendre une vision évolutionniste ; on a bien là affaire, comme le souligne d'ailleurs Ong, à un effet des enjeux auxquels sont confrontés les États et des objectifs qu'ils se fixent : « L'État-providence s'est développé comme manière de gérer le conflit de classe, la stratégie post-développementaliste des écono-

mies middle-range asiatiques cherche à produire des citoyens techniquement compétents et socialement unifiés, attractifs pour le capital » (Ong 1999:65). De même, les moralistes républicains menaient une « entreprise étatique de promotion d'une identité nationale et civique englobante » (Déloye 1994:28), au service de leur projet politique républicain.

Face à cet objet complexe et souvent fortement normatif qu'est la citoyenneté, il est donc sans doute particulièrement nécessaire de prendre en compte, mais également d'explicitier nos propres « localisations » (Gupta et Ferguson 1999), c'est à dire la position occupée d'un point de vue géographique, social ou culturel, mais aussi celle choisie dans le débat sur notre objet lui-même; comme toute anthropologie du présent, celle des processus de citoyenneté nécessite en effet de « se détacher et de se repositionner suffisamment loin des normes et des catégories de pensée qui donnent sécurité et sens à l'univers moral de sa propre société » (Shore et Wright 1997:17).

Inverser la démarche

Si la prise en compte pleine et entière des dimensions culturelles de la citoyenneté, au sens de Rosaldo (1999), constitue, comme on vient de le voir, une dimension essentielle dans une approche anthropologique de la citoyenneté, cette dernière ne saurait s'y limiter. En effet, les questions ouvertes par la citoyenneté, non seulement comme théorie, mais aussi comme forme sociale et politique imparfaite et paradoxale, sont aussi celles de la subjectivation politique et de l'individualisation. Approcher la citoyenneté d'un point de vue anthropologique permet donc également d'enrichir la réflexion sur une dimension fondamentale des recompositions contemporaines du politique : celle des modalités d'articulations (et de leurs conditions sociales de possibilité) entre individus, groupes et État.

Qu'il s'agisse des processus liés à la mondialisation, comme l'enchevêtrement croissant, à tous les niveaux, entre États, mouvements sociaux, institutions internationales et ONG (ainsi que d'une multitude de fondations philanthropiques et autres; voir Pandolfi et Abélès 2002) ou de l'émergence progressive de nouveaux rapports au politique, parallèlement ou articulés à d'autres, plus « classiques », les catégories qui fondaient jusqu'ici le politique et ses analyses sont largement remises en question. Fréquemment basées sur un registre d'unicité (un État, un territoire, mais aussi un citoyen abstrait de ses conditions sociales, économiques et culturelles; voir Leca 1991), celles-ci sont aujourd'hui soumises à l'irruption de la pluralité, tant des références que des niveaux. Parmi ces bouleversements contemporains, certains concernent plus

directement les enjeux de citoyenneté ; tout d'abord la remise en cause de l'unicité du lien citoyen, unicité vis-à-vis de l'État (on ne pourrait être pleinement citoyen que d'un seul État; pour une analyse interrogeant cette dimension, voir Basch et al. 1994), mais également unicité des formes de pratiques citoyennes (trop souvent réduite à la seule sphère électorale). Or c'est notamment dans les modes d'articulation entre individus et collectifs, dans les rapports politiques, que des évolutions marquantes se font jour (voir entre autres Ion et Péroni 1997; Corcuff et al. 2005); et la notion de citoyenneté concentre de manière particulièrement nette la tension entre individualisation et appartenance (Leca 1991; Marie 1997).

L'anthropologie est sans doute particulièrement bien armée, à condition qu'elle ne se limite pas aux seules sociétés non-occidentales, pour saisir et analyser ces transformations contemporaines du politique, et des pratiques et représentations de la citoyenneté; pour la double raison qu'elle porte depuis longtemps un regard critique sur l'universalité et la transférabilité des catégories politiques occidentales (Werbner 1998; Bénéï 2005); et qu'elle a en conséquence multiplié les efforts pour saisir les modalités alternatives de les concevoir, de les débattre et de les organiser. C'est alors en soumettant un certain nombre de catégories dominantes (« espace public », « société civile », « État », « individu » et aussi... « citoyenneté »...) à ce « regard distancié » que les anthropologues peuvent le plus clairement contribuer à une réflexion renouvelée sur les formes contemporaines du politique, telles qu'elles se donnent à voir dans une variété de situations, de contextes et de localisations.

En suivant Werbner quand elle propose de considérer « que les idées des Lumières à propos de la citoyenneté universelle ne sont pas tant fausses que partout insérées dans un champ social de récits et de pratiques hétérogènes, partiellement superposés et conflictuels » (1998:3), les approches anthropologiques de la citoyenneté peuvent permettre de modifier certains termes classiques du débat sur la citoyenneté, et notamment quant à sa neutralité culturelle ou universalité, pour appréhender « les » citoyennetés, et travailler à découvrir, dans la diversité de ses formes d'effectuation, ses « équivalents homéomorphiques » (Etienne Leroy, communication personnelle). Comme le fait remarquer M. Abélès, et c'est sans doute particulièrement vrai pour la citoyenneté,

la clarté et la distinction apparente des catégories en vigueur dans le champ politique occultent la question de leur adéquation. [...] D'où la nécessité de procéder à l'envers et de construire les concepts à partir d'une démarche analytique, les catégories de base étant con-

sidérées au point de départ comme des données intuitives et par définition insuffisantes et théoriquement insatisfaisantes. [Abélès 1990:132]

La « fabrique » de la citoyenneté

Au-delà de la diversité des approches, et des débats sur la notion même de citoyenneté, ce qui rassemble les contributions de ce dossier thématique est une volonté partagée de saisir empiriquement les processus de « fabrique » de la citoyenneté, que ce soit dans les multiples interactions entre État et mouvements sociaux, ou entre individus et groupes au sein d'une société. Au-delà de la diversité des contextes, une série d'interrogations similaires traversent ces contributions.

Tout d'abord, une question cruciale, mais que le sens commun contemporain tend à éluder : l'échelle locale est-elle une échelle « naturellement » démocratique ? Le développement d'initiatives multiples en faveur de la « démocratie de proximité », en Europe mais aussi plus largement, tend à assimiler sans les soumettre à un regard critique proximité sociale et spatiale (Massey, 2004), proximité et convivialité, et à attribuer aux mobilisations locales des qualités démocratiques quasi-naturelles (pour un regard critique, voir entre autres Gupta et Ferguson 1997; et surtout Ferguson 2004). Est-on cependant encore dans le registre de la « participation » quand le modèle de référence est celui de la communauté de proximité a-politique, affective, extraite des conflits idéologiques ? Que se produit-il quand l'espace laissé vide par les formes précédentes de mobilisations urbaines en vient à être tout entier occupé par des discours populistes et xénophobes, faisant du local le strict espace d'un entre-soi « ethniquement pur » ? Les relations entre démocratie et populisme sont souvent ambiguës, comme le montrent Dematteo et Coman. La première analyse le « détournement » des instruments de la démocratie directe par des élus de la Ligue du Nord en Italie, qui exploitent les peurs et le ressentiment des habitants des quartiers défavorisés pour populariser leurs options partisans et accréditer l'idée que la représentation fidèle des citoyens par les élites est en fait une escroquerie. Quant à la deuxième, elle montre que loin d'être le énième signe d'une résurgence des ethnicités en Europe de l'Est, l'ethnisation des places de Cluj-Napoca par les autorités locales roumaines doit être lue comme une stratégie de récupération des patrimoines légitimants. Paradoxalement, cette ethnisation de l'espace a alors des valences dépolitisantes, dans la mesure où elle a induit une absence presque totale de débat et de controverse sur la vie de la ville.

On peut alors lier ces interrogations à un questionnement plus global sur la capacité des formes contempo-

raines de « gouvernement des hommes » à intégrer, à incorporer l'altérité. Y a-t-il des limites à la capacité d'incorporation de l'État libéral ? Que se produit-il quand la mise en avant d'une altérité culturelle menace les systèmes de statuts, de places et de forces, comme c'est le cas avec les Wijaduri avec qui MacDonald a travaillé ? Comment réagit cet État quand les stratégies de contention (sociale et/ou spatiale) de l'altérité ne peuvent être mises en œuvre ? Ce sont alors à la fois les dimensions spatiales et les formes de territorialisation des pratiques de citoyenneté, dont Poche (1992) souligne l'importance quand il renvoie au « partage du topos » comme modalité de reconnaissance, qui trouvent toute leur importance. Mais ce dont il s'agit également, c'est du partage, ou plus exactement d'ailleurs de la re-constitution, d'un espace public commun; c'est ce que propose Balibar, quand il estime, à la différence des théoriciens du contrat social, qu'il est :

impossible d'imaginer que la constitution (de la sphère publique) peut se faire par la « table rase » des « identités collectives » et des appartenances, qu'elle soit forcée, fictive ou historiquement acquise. [...] Tous, y compris les « autochtones », doivent au moins symboliquement remettre en jeu leur identité civique acquise, héritée du passé, et la reconstruire au présent avec les autres. Cela ne veut pas dire que le passé n'existe pas ou qu'il ne sert à rien, mais cela veut dire qu'il n'est pas un héritage, qu'il ne confère aucun droit d'aïnesse, qu'il n'y a pas de « premiers occupants » du territoire civique. [2001:211-212]

La mise en lumière de « modèles » concurrents, différents, de citoyenneté permet alors de mesurer la complexité de leurs relations; ainsi, l'importance donnée à la responsabilité individuelle de chacun se retrouve aussi bien dans les visions libérales de la citoyenneté, dans les discours leghistes que chez les Wijaduri : à quelles conditions « être responsables à l'égard des siens » signifie émancipation ou développement de l'égoïsme ? Enfin, dans son analyse des mobilisations menées par le District Six Museum de Cape Town et autour de cette institution, Beyers explore les modalités de construction et d'articulation entre « communauté » comme forme d'identité collective, et agencéité comme forme de lutte citoyenne; il revient alors à son tour sur la question complexe des liens entre « identité(s) » et citoyenneté, pour suggérer, à la suite de Isin et Wood (1999) que la citoyenneté ne s'oppose pas simplement à l'identité, comme l'universalisme s'opposerait au particularisme, mais porte des relations historiquement spécifiques avec les processus d'identification collective; à ce titre, elle manifeste donc une dia-

lectique complexe entre subjectivation et appartenance collective. On retrouve là, sous une forme spécifique, la discussion centrale évoquée plus haut quant aux liens entre identification et subjectivation, entre individualisation et appartenance.

Ce qui distingue donc une approche anthropologique de la citoyenneté des approches plus classiques est alors précisément cet accent mis sur l'imparfait et l'inachevé, la fluidité des frontières, plus que sur la délimitation a priori d'un pré carré achevé dont il s'agirait alors de mesurer les (écarts aux) normes. De même que Werbner définit la citoyenneté comme « une forme politique et juridique instable » (1998:7), Balibar estime que « parler de citoyenneté imparfaite [...] ce n'est pas seulement suggérer que la citoyenneté est une institution défectueuse, rectifiable, améliorable, c'est surtout suggérer que la citoyenneté est plutôt une *pratique* et un *processus* qu'une forme stable. Elle est toujours "en devenir" » (2001:210-211).

Ce dont il s'agit en fait est de saisir les enjeux politiques de la citoyenneté. Sont-ils « d'homogénéiser la culture des membres de l'État-nation » (Déloye 2000:209) ou de développer « la capacité à exposer les litiges et à formuler à nouveau la question des droits et de l'exclusion » (Rancière 2000:63) ? La question n'est pas alors de faire une place aux différentes cultures, mais de prendre en charge de telles relations de pouvoir et de domination, tant il est vrai que ce qui nous permet de « faire société » (et de « faire culture ») n'est pas ce sur quoi nous sommes d'accord, mais ce sur quoi nous sommes en désaccord (Eder 2001). Pour reprendre les termes de Jacques Rancière, travailler sur la citoyenneté comme processus induit nécessairement de travailler à ses « marges », comme autant d'espaces où elle se constitue et se fabrique, « en tant qu'un des espaces de confrontation pratique avec les différentes modalités de l'exclusion, confrontation qui constitue toujours le moment fondateur de la citoyenneté » (Rancière 1998:117).

Catherine Neveu, LAIOS (CNRS-EHESS), FMSH, 54 Bd Raspail, 75270 Paris, Cedex 6, France. Courriel: catneveu@numericable.fr

Notes

- 1 En dehors des articles rassemblés ici, des communications y furent également présentées par Sylvie Fortin (Université de Montréal), Mary Hancock (University of California), Bernard Kalaora (Laios, Paris), Florence Piron (Université de Laval) et Sophie Wahnich (Laios, Paris). L'article de Beyers a été ajouté par la suite.
- 2 Dans le double sens de la fabrique (*manufacture*) souligné par Bénéï (2005), qui en fait à la fois une production standardisée et conforme et un espace d'inventivité et d'appropriation.

- 3 Sans que l'on dispose ici de la place nécessaire pour développer cet argument, on peut cependant attribuer ce retard notamment au poids normatif extrêmement fort de cette notion dans une certaine culture politique française; voir Neveu (2005). Un certain nombre de travaux, menés notamment en Afrique, viennent toutefois compenser partiellement cette faiblesse; voir entre autres Holder (2004). Mais les travaux anthropologiques sur la citoyenneté menés en France restent extrêmement rares.
- 4 Bien que ces deux notions soient fréquemment confondues, tant dans les débats que dans la pratique, elles doivent néanmoins être clairement distinguées; voir Neveu 2005.
- 5 Exclusion ici de citoyens statutaires, dans la mesure où tant les Latinos avec qui il travaille que les « jeunes » rencontrés à Roubaix sont légalement citoyens, voire même nationaux de leurs sociétés respectives. On voit par là que la question de la citoyenneté est loin de se déduire ou de se réduire à sa seule dimension statutaire. La notion de « cultural citizenship » a connu un certain succès aux États-Unis, bien qu'elle ait renvoyé à des significations assez diversifiées et parfois confuses; voir notamment Ong (1996) et surtout Rosaldo (1999).
- 6 Ou à tout le moins nous faut-il en être conscient et l'expliquer.

Références

- Abélès, Marc
1990 Anthropologie de l'État. Paris: Petite Bibliothèque Payot.
- Alvarez, Sonia E., Evelina Dagnino et Arturo Escobar
1998 Introduction: The Cultural and the Political in Latin American Social Movements. *Dans* Cultures of Politics, Politics of Culture. Re-visioning Latin American Social Movements. Sonia Alvarez, Evelina Dagnino et Arturo Escobar, dirs. Pp. 1-29. Boulder: Westview Press.
- Balibar, Etienne
2001 Vers la citoyenneté imparfaite. *Dans* Nous, citoyens d'Europe? Les frontières, l'État, le peuple. Etienne Balibar. Pp. 206-215. Paris: La Découverte.
- Basch, Linda, Nina Glick-Schiller et Cristina Szanton-Blanc
1994 Nations Unbound. Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States. Langhorn: Gordon and Breach.
- Bénéï, Véronique
2005 Introduction: Manufacturing Citizenship: Confronting Public Spheres and Education in Contemporary Worlds. *Dans* Manufacturing Citizenship. Education and Citizenship in Europe, South Asia and China. Véronique Bénéï, dir. Pp. 1-34. Londres: Routledge.
- Corcuff, Philippe, Jacques Ion et François de Singly
2005 Politiques de l'individualisme. Entre sociologie et philosophie. Paris: Textuel.
- Déloye, Yves
1994 École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses. Paris: Presses de la FNSP.
2000 Explorer le concept de citoyenneté européenne. Une approche socio-historique. *Yearbook of European Studies* 14:197-219.

- Eder, Klaus
 2001 *Integration through Culture? The Paradox of the Search for a European Identity. Dans European Citizenship between National Legacies and Postnational Projects.* Klaus Eder et Bernhard Giesen, dirs. Pp. 222-244. Oxford: Oxford University Press.
- Ferguson, James
 2004 *Power Topographies. Dans A Companion to the Anthropology of Politics.* David Nugent et Joan Vincent, dirs. Pp. 383-399. Londres: Blackwell.
- Gupta, Akhil, et James Ferguson
 1999 [1997] *Culture, Power, Place: Ethnography at the End of an Era. Dans Culture, Power, Place. Explorations in Critical Anthropology.* Akhil Gupta et James Ferguson, dirs. Pp. 1-29. Durham: Duke University Press.
- Holder, Gilles
 2004 *La cité comme statut politique. Places publiques, pratiques d'assemblée et citoyenneté au Mali. Journal des Africanistes* 74(1-2):56-95.
- Ion, Jacques, et Michel Peroni, dirs.
 1997 *Engagement public et exposition de la personne. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.*
- Isin, Engin, et Patricia K. Wood
 1999 *Citizenship and Identity.* Londres: Sage.
- Leca, Jean
 1991 *Individualisme et citoyenneté. Dans Sur l'individualisme.* Pierre Birnbaum et Jean Leca, dirs. Pp. 159-209. Paris: Presses de Sciences Po.
- Marie, Alain
 1997 *Du sujet communautaire au sujet individuel. Une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine. Dans L'Afrique des individus.* Alain Marie, dir. Pp. 53-110. Paris: Karthala.
- Massey, Doreen
 2004 *Geographies of responsibility. Geografiska Annaler* 86(1):5-18.
- Neveu, Catherine
 1998 « Nous » illégitimes et « je » indicibles. Tensions du collectif et de l'individuel dans des pratiques et représentations de la citoyenneté à Roubaix. *Dans Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale.* Catherine Neveu, dir. Pp. 225-256. Paris: L'Harmattan, Collection Logiques Politiques.
 2003 *Citoyenneté et Espace public. Habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord.* Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion.
- 2005 *Anthropologie de la citoyenneté, document de synthèse pour l'Habilitation à Diriger les Recherches.* Aix-en-Provence: Université de Provence, décembre.
- Nic Craith, Màiréad
 2004 *Culture and Citizenship in Europe: Questions for Anthropologists. Social Anthropology* 12(4):289-300.
- Ong, Aihwa
 1996 *Cultural Citizenship as Subject-Making. Current Anthropology* 37(5):737-762.
 1999 *Clash of Civilizations or Asian Liberalism? An Anthropology of the State and Citizenship. Dans Anthropological Theory Today.* Henrietta L. Moore, dir. Pp. 48-72. Londres: Polity Press.
- Ousourroff, Alexandra, et Toren Christina
 2005 *Discussion : Anthropology and Citizenship. Social Anthropology* 13(2):207-209.
- Pandolfi, Mariella, et Marc Abélès
 2002 *Présentation. Politiques jeux d'espace. Anthropologie et Sociétés* 26(1):5-9.
- Poche, Bernard
 1992 *Citoyenneté et représentation de l'appartenance. Espaces et Sociétés* 68(1):14-34.
- Rancière, Jacques
 1998 *Aux bords du politique.* Paris: Folio-Essais.
 2000 *Citoyenneté, culture et politique. Dans Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme.* Mikhael Elbaz et Denise Helly, dirs. Pp. 55-68. Paris: L'Harmattan-Presses Universitaires de Laval.
- Rosaldo, Renato
 1999 *Cultural Citizenship, Inequality and Multiculturalism. Dans Race, Identity and Citizenship. A Reader.* Rodolfo D. Torres, Louis F. Miron et Jonathan X. Inda, dirs. Pp. 253-261. Oxford: Blackwell.
- Shore, Cris, et Susan Wright
 1997 *Policy: A New Field of Anthropology. Dans Anthropology of Policy. Critical Perspectives on Governance and Power.* Cris Shore et Susan Wright, dirs. Pp. 3-39. Londres: Routledge, Collection EASA.
- Werbner, Pnina
 1998 *Exoticising Citizenship: Anthropology and the New Citizenship Debate. Canberra Anthropology* 21(2):1-27.